



ACCUEIL DE LA MAIRIE

☎ 02 98 20 20 90

accueil@mairie-saintdivy.fr

www.saint-divy.fr

N° d'astreinte disponible à l'affichage
à l'entrée de la mairie

Heures d'ouverture

Lundi, mardi, mercredi, vendredi
de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00
Jeudi de 8h30 à 12h00
Samedi de 9h à 11h30

PROCHAIN BULLETIN MUNICIPAL

Annonces à déposer en Mairie
pour le **vendredi 14 janvier**

En fonction de l'espace disponible, la mairie se
réserve le droit de réduire la longueur des articles

PERMANENCE DES ELUS

Michel CORRE, Maire, lundi de 10h à 12h,
vendredi de 14h à 15h et sur rendez-vous

Maryse DUBET, 1^{ère} adjointe chargée des
travaux et affaires sociales, mardi de 10h à 12h

Roland EOZENOU, 2^{ème} adjoint chargé de la
voirie et des espaces verts, vendredi de 15h30 à
17h30

Isabelle DINCUFF, 3^{ème} adjointe chargée de
l'enfance, jeunesse et des associations,
mercredi de 10h à 12h

André LEZIART, 4^{ème} adjoint chargé de
l'urbanisme, des affaires agricoles et du
patrimoine, mercredi de 11h à 12h et samedi
matin sur rdv.

ETAT-CIVIL

Naissances

Maëlie L'AOT -1 rue des myosotis
née le 22 octobre

Adèle BREGUIN – 1 route de Kersaint
née le 23 novembre



SANTE ET SOCIAL

Composer le **3237** pour connaître
la pharmacie de garde

MEDECIN DE GARDE

En cas d'urgence, de nuit ou de week-end, il
faudra appeler le 15, pour avoir les coordonnées
du médecin de garde, ou organiser les secours.



INFOS DU MOIS

LE MOT DU MAIRE

A toutes et tous, habitants, commerçants, membres d'associations, agriculteurs, artisans et industriels de Saint-Divy, les membres du Conseil municipal, du CCAS et moi-même vous adressons tous nos vœux de bonheur, de joie, de réussite, d'épanouissement et surtout de santé pour cette nouvelle année 2022.

2021 aura été encore particulière, la Covid nous obligeant à respecter un certain nombre de règles. En décembre, le nombre de cas positifs a augmenté sur notre commune touchant souvent les enfants. Le respect des gestes barrières, le port du masque, la distanciation physique, la vaccination sont autant de mesures qu'il nous faut maintenir pour tous nous protéger.

Toutefois, en 2021, des manifestations ont pu avoir lieu comme le repas du CCAS du 24 novembre, où environ 80 personnes de plus de 70 ans étaient réunies. Ce moment de convivialité et de joie a été apprécié par tous. Pour les personnes de plus de 80 ans qui n'ont pas pu être présentes, un repas leur a été livré à domicile par les membres du CCAS.

En 2021, les travaux de la mairie ont commencé au mois de juillet. La rénovation est principalement énergétique, les murs ont été isolés ainsi que les faux plafonds, toutes les ouvertures ont été changées, le système de chauffage est maintenant une chaudière bois à granulés. Toute l'installation électrique et informatique a été repensée. Les travaux se déroulent en 2 phases et devraient se terminer pour le printemps 2022. La première phase qui comprend la salle de conseil, la cuisine, le garage et le sous-sol est terminée depuis le mois de novembre. La partie administrative est donc actuellement en début de rénovation. L'accueil, la comptabilité, le secrétariat général a pris place dans la salle de conseil, le bureau du maire et des adjoints dans l'ancienne cuisine rénovée en salle d'archive et de réunion. Tout est opérationnel pour que le service public puisse poursuivre sa mission et vous accueillir dans les meilleures conditions.

L'année 2021 est aussi marquée par le lancement d'une étude pour requalifier l'entrée sud du bourg, route de Keravel, allant de chez le coiffeur jusqu'à la sortie d'agglomération. L'objectif est d'obtenir un déplacement apaisé et sécurisé pour les véhicules mais aussi et surtout pour les piétons et les cyclistes. Les travaux devraient commencer au cours de l'année 2022. Nous aurons l'occasion de vous en dire davantage lors de rencontres qui seront organisées avec les riverains et lors de réunions publiques.

Les différents travaux d'entretien des routes et des espaces verts de la commune se sont poursuivis cette année. Afin d'être plus efficace un nouvel agent a été à mi-temps au sein du service technique. La Commune a également fait l'acquisition d'une mini pelle avec les Communes de Saint-Thonan et La Forest-Landerneau pour faciliter certains travaux.

Durant les vacances de la Toussaint, lors de l'opération « argent de poche », deux jeunes de la commune sont venus travailler les matins pendant une semaine, principalement dans les cimetières. Cette opération sera renouvelée en février 2022 et nous espérons que les jeunes de la commune se porteront une nouvelle fois volontaires.

Régulièrement on nous pose des questions concernant le déploiement et la commercialisation du raccordement à la fibre. Le déploiement étant quasiment terminé, la commercialisation devrait avoir lieu au premier semestre 2022, normalement...

CABINET MEDICAL

6 rue Charles de Gaulle

☎ 02.98.20.22.71

Dr SAUVANAUD Anne

Dr FAUCHE-GEZEGOU Sophie

CABINET INFIRMIER

4 rue Stréat Névez

Infirmiers : ☎ 02.98.20.33.40

LE DISCOT Mathieu - GUILLOU Bernard

PERON-MIOSSEC Françoise

Les soins seront faits uniquement au domicile des patients pendant l'épidémie.

Pour vos rappels de vaccins anti-Covid 19, appelez-nous pour prendre rendez-vous.

CABINET PARAMEDICAL

8 rue Stréat Névez

Masseurs kinésithérapeutes :

MEYTRAUD-LANNUZEL Sandrine

EVEN Aymeric – CRENN Florent

LARREUR Sébastien

☎ 02.98.20.33.33 tous les jours

Urgences respiratoires le WE

Pédicure podologue :

COMPAGNON Audrey

☎ 02.98.20.38.91 tous les jours sauf WE

Sophrologue :

RICHE Julie - ☎ 06.40.35.95.02

HORAIRE DE LA DÉCHÈTERIE DE LA ZONE INDUSTRIELLE DE ST-ELOI

PLOUEDERN ☎ 02.98.85.19.50

Horaires d'hiver

du 1^{er} novembre 2021 au 28 février 2022

du lundi au samedi de 9h à 12h

et de 14h à 17h30

COLLECTE ORDURES MENAGERES ET RECYCLABLES

Janvier

RECYCLABLES : 13 - 27

ORDURES MENAGERES : 6 - 20

Le calendrier de collecte est consultable sur le site internet de la Communauté de Communes de Landerneau Daoulas :

www.pays-landerneau-daoulas.fr

RELAIS PETITE ENFANCE



RPE de Landerneau

56 rue Hervé de Guébriant

29800 Landerneau

☎ 07-82-15-72-14

rpe.landerneau@enjeuxdenfance.fr

Pour finir, selon l'INSEE, la commune compte au 1^{er} janvier 2022 1578 habitants, chiffre toujours en hausse. Ce chiffre de population est important notamment pour percevoir les dotations de l'Etat et permettre à notre commune d'engager des actions d'amélioration du cadre de vie. C'est pourquoi, comme tous les 5 ans, un nouveau recensement va avoir lieu du 20 janvier au 19 février 2022, nous permettant de mettre à jour ce chiffre.

Enfin, compte tenu du contexte sanitaire actuel, la traditionnelle cérémonie des vœux ne pourra pas avoir lieu en janvier. Comme nous tenons à vous présenter les actions menées et à venir, une diffusion vous sera proposée sous un nouveau format. A suivre donc !

CONSEIL MUNICIPAL DU 9 DECEMBRE 2021

Le dernier conseil municipal de l'année s'est déroulé le 9 décembre à la salle du Valy Lédan. L'ensemble des décisions adoptées à l'unanimité, les délibérations ainsi que le compte-rendu sont disponibles en mairie.

- transfert de la compétence gestion des eaux pluviales urbaines à la CCPLD,
- approbation de la transformation de la communauté de communes en communauté d'agglomération,
- autorisation de crédits budgétaires 2022 en attente du vote du budget 2022, vote des tarifs municipaux 2022,
- autorisation de demander des subventions pour les futurs travaux de l'entrée sud du bourg,
- renouvellement de l'accord pour la signature de la convention avec le RASD (Réseau d'Aide Spécialisée aux Elèves en Difficultés),
- renouvellement de la convention de mise à disposition de personnel entre la Commune et le syndicat du Spernel,
- modification du règlement périscolaire et précision sur l'âge d'accueil des enfants,
- modification du protocole ARTT pour les agents communaux,
- instauration d'un nouveau régime indemnitaire pour le personnel municipal,
- autorisation de demande de subvention à la Région pour l'achat de matériel de désherbage,
- convention avec Energ'ence pour le conseil en économies d'énergie,
- adhésion à la fondation du patrimoine,
- accord pour un partenariat de rénovation du calvaire de Kerdalaes,

Ce dernier conseil a aussi été l'occasion de prendre connaissance du bilan social communal 2020, du rapport d'activité 2020 de la CCPLD, du projet de territoire de la CCPDL et des rapports sur l'eau et l'assainissement 2020.

LE RECENSEMENT DE LA POPULATION 2022



Le recensement de la population se déroulera du :

20 janvier au 19 février 2022.

Trois agents recenseurs (Marlène FILY / Mathis AUTRET / Bernard GRIMONT), porteurs d'une carte de recensement, sillonneront la commune pendant cette période.



PETITES ANNONCES

- **Donne chaton** ☎ 02.98.20.29.47
- **Cherche personne donnant des cours d'anglais** ☎ 02.98.20.29.47
- **Venez découvrir mes maquettes !**
Yoann MORVAN - ☎ 06.95.07.09.03
- **Exploitation maraîchère (fraises), recherche saisonniers temps plein** du lundi au vendredi, de février à juillet sur la commune de Plouvien. Postuler par mail : gedekerouvelin@gmail.com.
- **Sandra - services à domicile** vous propose ses services, pour effectuer des tâches de la vie quotidienne à votre domicile (aide à la mobilité, ménage, course, petits travaux, tapisserie, peinture, garde d'enfant et balade animaux) 23€/h et déductible des impôts. N'hésitez pas à me contacter au ☎ 06.63.80.42.22

PORTES OUVERTES

Le Groupe Scolaire "Les 2 Rives" de Landerneau vous invite à participer :

AUX PORTES OUVERTES

du Pôle Supérieur St Joseph Route de Pencran LANDERNEAU

Samedi 22 janvier de 9h à 14h

du Collège St Sébastien 4 rue Hervé De Guébriant LANDERNEAU

Vendredi 28 janvier de 16h30 à 20h

Samedi 29 janvier de 9h à 13h

Des Lycée général et technologique St Sébastien et Lycée des Métiers St Joseph

Vendredi 4 mars de 16h30 à 20h

Samedi 5 mars de 9h à 13h

Site web : www.les-2-rives.fr

Groupe scolaire Les 2 Rives ☎ 02.98.85.12.55

La Maison Familiale de Saint-Renan organise le **samedi 29 janvier 2022** de 9h à 17h, une **JOURNÉE « PORTES OUVERTES »** afin de présenter ses différentes filières de formations par alternance.

Renseignements et informations au ☎ 02.98.84.21.58 - mfr.st-renan@mfr.asso.fr – sur notre site : www.mfr-strenan.com



VIE ASSOCIATIVE

MARCHE AVEC NOUS

Marchés du mois de janvier

09/01 : Saint-Divy (galette des rois 25 ans du club)

16/01 : Plouvien

23/01 : Plabennec

30/01 : Gouesnou



INFOS UTILES

RECENSEMENT DES JEUNES : JOURNÉE DÉFENSE ET CITOYENNETÉ

Modalités de recensement des françaises et des français nés en janvier 2006

Les jeunes gens et jeunes filles sont tenus de se faire recenser en mairie dès leurs 16 ans révolus. Les jeunes sont donc invités à passer en mairie, munis du livret de famille des parents et d'une pièce d'identité.

CHAUFFAGE ÉLECTRIQUE : MIEUX VAUT ÉVITER !



En France, environ un tiers des ménages sont équipés de chauffage électrique. Cet engouement s'explique par sa facilité de mise en œuvre pourtant à l'utilisation, l'électricité s'avère être l'énergie la plus chère. Son coût a

augmenté de plus de 80 % depuis 2007 et cette augmentation est amenée à se poursuivre.

Il est préférable de s'orienter vers des systèmes de chauffage plus performants (à eau chaude notamment). En hiver, le chauffage électrique peut représenter jusqu'à 40% de la consommation électrique globale lors des débuts de soirée. Ces pics peuvent entraîner des coupures sur le réseau de transport de l'électricité, surtout en Bretagne.

Nous pouvons vous aider à choisir le système de chauffage et à étudier les solutions d'isolation les plus adaptées à votre logement.

Energence / Conseils neutres et gratuits / ☎ 02 98 33 20 09

Vous pouvez rencontrer les conseillers énergie sur votre Communauté de Communes **les 1^{er} et 3^{ème} mercredi matin de chaque mois entre 9h et 12h** à la Maison de services au public (MSAP) 59 rue de Brest à Landerneau. Prise de rendez-vous au ☎ 02 98 33 20 09

OPÉRATION SAPIN MALIN DU 7 AU 21 JANVIER



Le principe ? les habitants du territoire sont invités à venir déposer leurs sapins pour qu'ils soient broyés gratuitement. Chacun pourra ensuite repartir avec son broyat pour son terrain ou ses jardinières.

Voici quelques dates :

Vendredi 14 et samedi 15/01 :

- Landerneau, esplanade du Family, de 10h à 12h30 et de 14h à 17h.

- Saint-Thonan, parking des poids lourds Kersaos, de 14h à 17h.

Vendredi 21/01 :

- La Forest-Landerneau, aire des déchets verts, de 10h à 12h30.

DISPOSITIF « MISSION ARGENT DE POCHE »

Tu as 16 ou 17 ans ? Tu as envie d'être utile pour ta commune ?

Après une première expérience réussie aux vacances de la Toussaint, la municipalité proposera à nouveau pour les vacances de février la mise en place du dispositif « Mission argent de poche ». Ce dispositif s'adresse aux jeunes de la commune de 16 à 18 ans. Le dispositif donne la possibilité aux adolescents d'effectuer de petits chantiers de proximité durant les vacances scolaires. En contrepartie de leur investissement sur 5 après-midis, les jeunes reçoivent une indemnité de 15 € journaliers.

Vous trouverez les documents à compléter sur le site internet de la commune ou en mairie. Les dossiers d'inscriptions devront être déposés en mairie au plus tard pour le **vendredi 21 janvier 2022**.

LES AMIS DE LA LECTURE

La bibliothèque est ouverte les :
Mercredi et samedi : de 10h30 à 12h00
Jeudi : de 17h30 à 18h30

En raison de la pandémie, le pass sanitaire est obligatoire pour l'accès à la bibliothèque.

Venez découvrir les nouveautés pour les enfants ! Voici quelques exemples :



SDS FOOTBALL – ROUGAIL SAUCISSE

Annulation de la raclette SDS football du 15 janvier 2022 pour une rougaille saucisse à emporter (10 euros la part)

À retirer le **samedi 15 janvier de 16h00 à 19h00** au club house du foot

Pour les inscriptions, contacter Adeline au **06.16.30.50.37** avant le **10 janvier 2022**.

COURIR A ST DIVY

Dimanche 30 janvier, 28^{ème} foulées de St Divy



Départ à 10 h : 15 kms en solo ou duo (6 kms et 9 kms). 1^{ère} épreuve sur 8 comptants pour le classement du challenge de l'Elorn.

La circulation dans le bourg sera réglementée de 9 h à 12h. Animation enfants

Renseignement au ☎ **06 33 77 33 37 Fred LAOT**

Inscriptions sur klikego : 9€ la course en solo et 14€ la course en duo.

MAISON DE LA CONSOMMATION ET DE L'ENVIRONNEMENT

ATTENTION : arnaque aux faux RIB dans les boîtes mail !

Un type d'escroquerie d'un nouveau genre visant à falsifier le courriel d'un professionnel pour envoyer un RIB frauduleux accompagné d'une vraie facture sévit actuellement. La vigilance est donc de mise !

Le mode opératoire

Une entreprise ou une personne à qui vous devez de l'argent vous adresse un courriel avec, en pièces jointes, un RIB et une facture, afin d'opérer un virement sur son compte bancaire. Le message est alors intercepté par un pirate qui en reproduit le contenu à l'identique et joint la facture d'origine. Mais seuls changent l'adresse de l'expéditeur et le RIB appartenant à l'escroc. Le courrier initial est donc remplacé par le contenu frauduleux et une fois le virement réalisé sur le compte illicite, le paiement sera donc alors perçu par le pirate et non par le créancier. Une arnaque très bien rôdée et difficile à détecter !

Quelques conseils pour ne pas se faire piéger :

Afin d'éviter d'être la cible d'une telle attaque, mieux vaut privilégier les échanges de coordonnées bancaires en face à face ou oralement.

Si ce n'est pas possible, en cas d'envoi par courriel, vérifiez scrupuleusement l'adresse e-mail de votre interlocuteur.

Il faut demander également au professionnel ou à la personne dont vous êtes débiteur le nom de sa banque et, en cas de doute, son adresse e-mail. Avant d'effectuer le virement, il faut le prévenir et lui demander confirmation du versement de la somme sur son compte dès réception.

En cas d'arnaque, les chances de pouvoir être remboursé sont malheureusement très minces. Mais vous pouvez vous rapprocher d'une association de défense des consommateurs qui pourra vous aider dans vos démarches.

Article rédigé par la Mce, Maison de la consommation et de l'environnement – CTCR Bretagne, – 48 Bd Magenta – 35000 Rennes – ☎ 02.99.30.35.50 – info@mce-info.org – www.mce-info.org

OFFRES D'EMPLOI – COMMUNAUTE DE COMMUNES

N'hésitez pas à vous rendre sur le site internet de la commune (www.saint-divy.fr) à la rubrique « Vie économique » puis « offres d'emploi » des propositions d'emploi vous attendent.



VIE ASSOCIATIVE

VIE PAROISSIALE – MOIS DE JANVIER

Mois de janvier : Les messes du mois de janvier auront bien lieu à St-Thonan **les dimanches 2 et 16 janvier à 10h30**

Pas de messe le samedi 1^{er} janvier dans l'ensemble paroissial

Le goûter de l'ensemble paroissial de Saint-Thonan, La Forest-Landerneau, Saint-Divy se tiendra **le samedi 5 février à 15h à la salle du Valy Ledan de Saint-Divy** Tous ceux qui aident, de près ou de loin, aux activités de l'église sont invités à ce moment de convivialité.

Pour une bonne organisation, merci de vous inscrire par mail ou par téléphone pour le 30 janvier.

mail: am.bozec@wanadoo.fr - keryvon0079@orange.fr

☎ 02.98.20.26.95 - ☎ 02.98.20.28.18

Bonne année à toutes et à tous, prenez soin de vous !

ANCIENS COMBATTANTS

L'assemblée générale se tiendra le **vendredi 14 janvier**, en salle des Genêts, à 17 heures.

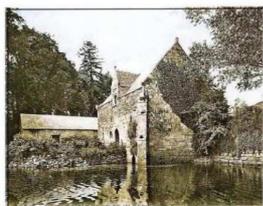
Tous les Anciens combattants et Veuves d'Anciens Combattants, les OPEX (même toujours en activité) et les Soldats de France adhérents ou non adhérents sont invités à y participer. De plus, les adhérents et adhérentes désirant intégrer le bureau peuvent se faire connaître dès à présent en contactant le président de l'Association locale de Saint-Divy.

OUVRAGE SUR LA VALLEE DE PONT-MESGRALL

Le dernier ouvrage publié par l'Association guipavasiennne pour l'identité et le patrimoine, « La vallée de Pont-Mesgrall, histoires et découvertes » est disponible à l'accueil de la mairie de Saint-Divy. Il replonge notamment les lecteurs dans la Seconde Guerre mondiale.

Prix : 13.00 € au profit de l'AGIP.

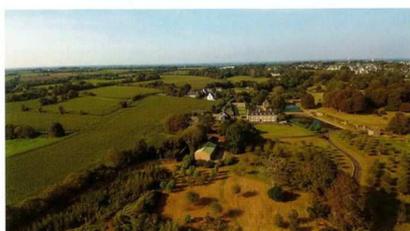
LA VALLEE DE PONT-MESGRALL HISTOIRES ET DECOUVERTES (Guipavas, La Forest-Landerneau, Saint-Divy)



Daniel Léal

Miliau Kermarrec

avec la collaboration de Paolig Combot et Jean-Paul Page



SAINT DIVY SUR L'APPLICATION CITYALL

Retrouvez les informations de Saint-Divy en installant l'application CityAll. Vous recevrez toutes les informations en temps réel.

Comment faire ?

Scannez le QR Code et installez ce nouvel outil de communication sur votre tablette ou smartphone.



THEATRE OXYGENE

La troupe Oxygène propose un **stage de théâtre** pendant *les vacances d'hiver* avec Audrey GARNIER les **10 et 11 février** de 10h à 17h.

Tarif : 60 € - inscriptions pour le 23 janvier accompagné du règlement

Pour les vacances de printemps le stage sera animé sur trois après-midi du 11 au 13 avril par Fred BARON de 14h à 17h.

Tarif : 60 € - Inscriptions pour le 27 mars accompagné du

règlement ☎ 06.67.92.30.19 ou theatreoxygeneenfants@gmail.com

APEL ECOLE SAINTE MARIE

L'école Ste-Marie souhaite maintenir la tradition et ce malgré le contexte sanitaire actuel. Aussi, elle vous propose son **KIG AR FARZ** en **version à emporter !**

Nous espérons vivement pouvoir vous retrouver autour de la table dès l'année prochaine et nous vous remercions de votre participation.

L'APEL s'associe donc au traiteur LE GLEAU afin de vous proposer un menu enfant et un adulte.

Le menu adulte se compose d'une part individuelle de Kig Ar Farz et d'une tartelette aux pommes.

Le Kig Ar Farz se compose de légumes, farz blanc, farz noir, lipik et au choix pour la viande.

Une version bœuf/lard vous est proposé à 11 €.

Une version bœuf/jarret vous est proposé à 12 €.

Le menu enfant se compose de jambon braisé, pommes de terre et compote à 7€.

Des bons de commande sont disponibles en mairie, à l'étrier ou en boulangerie.

Vous pouvez aussi passer commande au ☎ 06.32.09.08.32.

Le Kig Ar Farz sera à récupérer à l'école le dimanche 23 janvier entre 11h et 12h30 ou en livraison sur Saint-Divy (+1€ par adresse de livraison).



VIE DES ECOLES

ECOLE SAINTE-MARIE



Inscriptions 2021/2022 et 2022/2023

Vous pouvez nous contacter par mail ecolesaintemarie@wanadoo.fr ou au ☎ 02.98.20.20.97. L'équipe éducative sera ravie de vous accueillir pour une visite individualisée en dehors des temps scolaires.



Une école en fête avec Jean-Luc Roudaut !

En décembre l'Association des Parents d'élèves a offert un moment de pure joie aux enfants : Jean-Luc et Noah Roudaut sont venus faire chanter et danser les enfants de l'école.

Un moment très festif très apprécié par tous les âges ! Jean-Luc et Noah les ont fait vibrer au son d'instruments singuliers tels que le **handpan**, et le **balafon**. Ils se sont déhanchés

sur des airs de guitare et sur des agencements de **beatbox**. Entre des temps de chants partagés, d'écoute musicale et de danses endiablées, nous n'avons pas vu le temps passer !!

La communauté éducative de l'école Sainte-Marie vous souhaite d'excellentes fêtes de fin d'année.





Besoin de réaliser
des **travaux** chez vous ?
De déposer un **permis**
de **construire** ?

Dès le 1^{er} janvier 2022

MON GUICHET URB@NISME

en un clic!

NOUVEAU SERVICE PUBLIC

+ simple + souple + réactif



Rendez-vous sur les sites internet de la commune de votre projet

Daoulas, Dirinon, Harvec, Irvillac, L'Hôpital-Camfrout, La Forest-Landerneau,
La Martyre, La Roche-Maurice, Landerneau, Lanneuffret, Le Tréhou, Logonna-Daoulas,
Loperhet, Pencran, Ploudiry, Plouédern, Saint-Divy, Saint-Éloy, Saint-Thonan,
Saint-Urbain, Tréflévénez, Trémaouézan

ou sur celui de la Communauté de Communes
du Pays de Landerneau-Daoulas



Plus de renseignements sur le site internet de la commune <https://wp.saint-divy.fr/>